

L'écriture est-elle un acte ?

De Leiris, du suicide

(Laurent Lienart)

- I. Introduction
- II. De l'importance d'une modélisation théorique de l'acte
 - a. Questions de méthode buissonnière
 - b. De l'acte chez Freud
 - c. De l'acte chez Lacan
 - d. De l'acte chez Leiris
- III. Les lieux du suicide chez Leiris
 - a. « Suicide – idée sûre. S'y décider de suite, et sans sursis. »
 - b. Le signifiant *suicide* dans *L'âge d'homme*
 - c. Le signifiant effacé dans *Fibrilles*
- IV. Conclusion

I. Introduction

L'écriture est-elle un acte ? Voilà la question. Voilà la question posée sans détour, sans précaution, d'entrée de jeu. L'écriture est-elle un acte ? Curieusement, la question efface de manière littérale ce dont je vous parlerai ce soir, en l'occurrence du suicide et de Leiris. En effet, pas de traces ni de Leiris ni du suicide dans la question initiale. Pourtant, sa structure syntaxique me trahit et rappelle la question que pose Geneviève Morel dans l'article qui ouvre le numéro 5 de la revue *Savoirs et clinique* : « Le suicide est-il un acte ?¹ » La structure syntaxique agit comme un numéro de code, un mot de passe de sorte qu'en posant la question que je pose, je pose nécessairement l'autre, notamment parce que je m'adresse à vous ici réunis qui, très certainement, avez lu l'article de Morel.

Mais l'identité de la structure syntaxique n'a pas seulement un rôle d'ouvreur (je n'ose pas dire ouvreuse, comme on dit ouvreuse de cinéma) ou de passeur. Elle associe, elle réunit, le temps d'un instant, la question du suicide et celle de l'écriture sous la possible égide d'une réflexion sur l'acte. De l'identité syntaxique surgissent d'autres identités (peut-être provisoires, peut-être pas), d'autres questions : le suicide est-il une écriture ? l'écriture est-elle un suicide ? le suicide est-il un acte d'écriture ? l'écriture est-elle un acte suicidaire ; et plus fondamentalement : qu'est-ce que l'écriture ? qu'est-ce que le suicide ? qu'est-ce qu'un acte ? voire, encore plus fondamentalement,

¹ MOREL (Geneviève), Le suicide est-il un acte ?, in *Savoirs et clinique. Mourir... un peu... beaucoup. Clinique du suicide* – 2, n°5, Paris, érès, octobre 2004, pp. 11-18.

qu'est-ce que *être* ? Mais pour reprendre le mot d'ordre d'Aristote : « *anankè stènai*² », il faut s'arrêter avant que le vertige interrogatif ne devienne grossièreté.

II. De l'importance d'une modélisation théorique de l'acte

a. Questions de méthode buissonnière

J'aimerais, avant d'entrer dans le vif du sujet, m'arrêter quelques instants sur l'article de Geneviève Morel, très intéressant, très instructif, en adoptant une posture critique ; je veux dire par là que j'aimerais me focaliser sur quelques micro-flottements que présente l'article (micro-flottements bien entendu inévitables en raison de la constitution même du langage et du désir, de la parole et de la prise de parole) de manière à faire rebondir notre réflexion.

Geneviève Morel cadre son propos en écrivant ceci : « Pour répondre à la question *Le suicide est-il un acte ?*, je tenterai de préciser ce qu'est un acte, d'un point de vue psychanalytique du moins (car il existe des théories philosophiques de l'action dans la discussion desquelles je n'entrerai pas ici)³ ». De cette proposition méthodologique, j'épinglé deux éléments marginaux, peu dignes d'intérêt, sauf si on adopte une attitude proche de celle qu'adopte Jean-Pierre Richard dans ses *Essais de critique buissonnière*⁴.

Premier élément : des deux pôles présents dans la question qu'elle pose (suicide et acte), Morel privilégie assurément la question de l'acte au détriment de celle du suicide, non pas tant parce que celle du suicide ne l'intéresserait pas vraiment ou parce que celle du suicide irait de soi (pourquoi s'interroger sur le suicide ?), mais précisément parce qu'elle est animée par le désir, par « l'ambition d'éclairer le suicide⁵ ». C'est étrange : alors même que Morel s'interroge sur le suicide, elle n'interroge pas le concept de suicide mais le concept d'acte, éprouvant l'intuition qu'une réflexion sur l'acte aurait d'inévitables répercussions sur le concept de suicide. Que le suicide soit ou non un acte n'a finalement pas d'importance, la réponse à la question qu'elle pose comme titre n'a finalement pas d'importance (ce qui explique peut-être qu'elle n'y répond pas) ; ce qui compte, c'est que, aux yeux de Morel, mener une réflexion sur l'acte, c'est toujours-déjà mener une réflexion sur le suicide.

Deuxième élément : Geneviève Morel oppose le singulier d'*un* point de vue psychanalytique au pluriel *des* théories philosophiques de l'action. J'aimerais jouer quelque peu avec cette

² ARISTOTE, cité par CASTORIADIS (Cornelius), *Sujet et vérité dans le monde social-historique. Séminaires 1986-1987. La création humaine 1*, texte établi, présenté et annoté par Enrique Escobar et Pascal Vernay, Paris, Seuil, 2002, pp. 46-47.

³ MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, *loc. cit.*, pp.11-12. C'est moi qui souligne.

⁴ RICHARD (Jean-Pierre), *Essais de critique buissonnière*, Paris, Gallimard, 1999.

⁵ MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, *loc. cit.*, p.12.

opposition en lui faisant dire ce qu'elle ne dit sans doute pas, de manière à rejoindre, un peu paradoxalement, ce que je pense être la dynamique même de la parole de Morel. Je pourrais par exemple, dans sa proposition, au travers l'opposition singulier-pluriel, déceler un attachement quelque peu orthodoxique à *une* doctrine psychanalytique formant un organe unique et dégageant de cette unité une certaine force, voire une certaine vérité, par contraste avec la pluralité fragmentée, fragmentaire *des* théories philosophiques qui, par ailleurs, ne s'interrogent plus sur l'acte, mais, par un glissement subreptice, sur l'action. Or la parole de Morel, au moment même où elle semble énoncer et annoncer une fidélité un peu excessive à *une* masse doctrinale repliée sur elle-même, multiplie les allers-retours entre *les* pensées de Freud (première et deuxième topique) et *les* pensées de Lacan (Geneviève Morel montre bien à la page 13, en utilisant la locution adverbiale *d'abord* et l'adverbe *puis* que la pensée de Lacan n'est pas une, qu'elle se déroule sur une ligne chronologique⁶), n'hésite pas à prendre appui sur des textes littéraires classique (avec *Œdipe-Roi* de Sophocle, par l'entremise de Jean Bollack) ou avant-gardiste (avec *4.48 Psychose* de Sarah Kane⁷). Bref, malgré la proclamation d'un corps unique, le corps de l'article de Morel est éclaté, toujours en mouvement.

De ces deux éléments marginaux (d'une part, l'intention de se focaliser sur le seul concept d'acte, intention d'ailleurs vérifiée dans le corps de l'article, malgré l'appui sur des exemples cliniques de suicides ou de tentatives de suicide ; d'autre part, l'opposition entre le singulier de la psychanalyse et le pluriel de la philosophie, déniée par la construction même de l'article), je retire une façon de faire, une façon de réfléchir, une façon d'écrire.

Je rappelle d'abord que la question que j'ai posée au début de cet exposé est très semblable à celle de Geneviève Morel : le suicide est-il un acte ?, pour sa part ; l'écriture est-elle un acte ?, pour ma part. Je suis animé par la même intuition qui animait sans doute Morel au moment même où elle écrivait son article : il me semble, en effet, intuition toute personnelle qui fait écho à celle de Morel, qu'alors même que je pose la question de l'écriture, la meilleure manière d'y répondre est précisément de ne pas m'y attaquer de front, de m'abstenir finalement de poser la question de l'écriture au profit de la seule question de l'acte. Mener une réflexion sur l'acte, c'est certes toujours-déjà mener une réflexion sur le suicide, mais c'est aussi toujours-déjà mener une réflexion sur l'écriture. L'intuition partagée fait, on le voit, d'une pierre deux coups : parlons d'acte, pour parler d'écriture et de suicide. Parlons d'acte, mais pas n'importe comment. Ne nous

⁶ Geneviève Morel écrit : « Dans la théorie lacanienne, le suicide appartient à la problématique de l'acte, développée surtout dans les années 1960, d'abord avec l'opposition, devenue classique, entre l'*acting out* et le passage à l'acte, puis avec une élaboration du concept d'acte dans le séminaire inédit de 1967-1968, où « l'acte analytique » est pris comme le paradigme des autres actes. » Voir MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, *loc. cit.*, p.13. C'est moi qui souligne.

⁷ Lire à ce propos : KARSENTI (Tiphaine) et MENDELSON (Sophie), Sarah Kane, *4.48 Psychose. Écrire depuis la mort*, in *Savoirs et clinique. Mourir... un peu... beaucoup. Clinique du suicide* – 2, n°5, Paris, érès, octobre 2004, pp. 19-26.

contentons pas d'une définition ou de la juxtaposition de plusieurs définitions du concept d'acte, fussent-elles psychanalytiques, ce qui équivaldrait à le nier et, dès lors, à nous interdire toute approche problématisante des concepts de suicide et d'écriture. Au contraire, mêlons les voix d'où qu'elles viennent, faisons-les échanger au travers la mienne, relativement innocente en choses psychanalytiques, encore toute pétrie d'anthropologie clinique à la Jean Gagnepain. Concrètement, je propose :

1° De relire le passage de l'article de Geneviève Morel consacré à Freud, à la lumière de l'exposé liminaire qu'avait tenu ici-même Brigitte Lemonnier le 18 octobre 2004, mais également en le confrontant au premier chapitre de *L'esthétique du suicide* de Michel Thévoz⁸, intitulé *Suicide et pulsion de mort*.

2° D'établir quelques liens entre le passage de l'article de Geneviève Morel consacré à Lacan avec le point 1.5. et le point 6.14. du livre de Robert Steichen intitulé *Dialectiques du sujet et de l'individu*⁹.

3° De mettre en évidence la manière dont le concept d'acte résonne dans *De la littérature considérée comme une tauromachie*¹⁰, préface à *L'âge d'homme* de Michel Leiris.

b. De l'acte chez Freud : un dialogue entre Morel, Lemonnier et Thévoz

Ce qui peut surprendre à la lecture de ce long passage consacré à Freud, c'est que la réflexion menée sur l'acte n'est pas complètement affranchie de la question du suicide, comme la proposition méthodologique pouvait le laisser penser. Morel écrit en effet, en parlant de « Deuil et mélancolie » paru en 1916 : « Freud oppose l'intention à l'acte¹¹ » et plus loin : « Pour Freud, il y a un franchissement de l'intention à l'acte¹² », mais entre ces deux propositions qui mettent les concepts à nus, la question du suicide est pleinement présente, tant pour la question de l'intention que pour celle de l'acte : « L'intention suicidaire suppose le retournement sur soi-même d'une impulsion meurtrière dirigée contre autrui, mais cela ne suffit nullement à causer l'acte [sous-entendu : suicidaire], parce que le moi est protégé de la mort par son amour de soi et sa libido narcissique : sa haine de l'objet ne peut donc rien contre lui-même¹³ ». De la même manière,

⁸ Voir THEVOZ (Michel), *L'esthétique du suicide*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2003, et plus particulièrement le chapitre 1 (*Suicide et pulsion de mort*, pp.7-18).

⁹ Voir STEICHEN (Robert), *Dialectiques du sujet et de l'individu. Clinique de la (dé)construction identitaire*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2003, et plus particulièrement les points 1.5 (*De l'événement à l'acte*, pp. 30-32) et 6.14. (*Une clinique de la transformation par l'acte*, pp.181-183).

¹⁰ LEIRIS (Michel), *De la littérature considérée comme une tauromachie*, in *L'âge d'homme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », pp.9-22.

¹¹ MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, *loc. cit.*, p.12.

¹² MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, *loc. cit.*, p.12.

¹³ MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, *loc. cit.*, p.12.

toujours à propos de « Deuil et mélancolie », Brigitte Lemonnier parle d'une « discontinuité entre l'intention et l'acte », mais elle ajoute aussitôt « à propos de la question du suicide¹⁴ ». Une question surgit avec insistance : est-il possible de parler du concept d'acte sans évoquer aussitôt la question du suicide, quoique l'on sache désormais qu'une réflexion sur l'acte a nécessairement des répercussions sur notre conception du suicide ? Laissons cela sur le côté (j'aurai l'occasion d'y revenir) et retenons pour l'ore l'essentiel structural : l'intention n'est pas l'acte, l'acte n'est pas l'intention. Le constat de discontinuité force à poser quelque chose qui serait de l'ordre du déclenchement, du passage, du franchissement (comme le dit Morel), franchissement du Rubicon qui constitue un consentement du Moi à son auto-destruction. Pour expliquer l'insubordination du Moi à la libido narcissique, Freud propose une double explication (les mots de Lemonnier me reviennent à l'esprit) : d'une part, le Moi s'identifie à l'objet abandonné, qui n'est pas si abandonné que cela puisqu'il est introjecté dans le moi par identification narcissique ; d'autre part, l'amour que le Moi se porte, du fait de sa transformation en objet haï qu'il s'est introjecté par identification, devient la cible de la férocité pulsionnelle du sadisme, qui autorise ou rend possible l'acte, c'est-à-dire l'acte... suicidaire. *Acte* et *suicide* sont visiblement prisonniers, encore une fois, de la même cage conceptuelle.

À partir de 1920, c'est-à-dire au moment de l'élaboration de la deuxième topique, Freud substitue au premier processus pulsionnel où l'objet introjecté écrase le sujet, un autre processus pulsionnel qui s'explique, d'une part, par la « déliaison des pulsions de vie et de mort, normalement intriquées¹⁵ » et, d'autre part, par la cristallisation au sein de l'instance du Surmoi des pulsions de mort ainsi libérées. C'est donc la pulsion de mort, c'est-à-dire « quelque chose qui persiste, qui se répète et qui n'obéit pas au principe de plaisir¹⁶ » qui occupe dans cette nouvelle configuration une place privilégiée.

Or le premier chapitre de *L'esthétique du suicide* de Michel Thévoz a précisément pour titre : *Suicide et pulsion de mort*. C'est un chapitre qui, au travers une interrogation sur la pulsion de mort, interroge par la même occasion les rapports entre acte et suicide, qui retiennent notre attention depuis le début du séminaire. La position de Thévoz n'a, à première vue, rien de particulièrement originale ni de subversive ; il écrit, en effet, ce sont ses premiers mot : « En principe, le suicide est un acte¹⁷ ». Cette évidence énoncée d'entrée de jeu, sous l'autorité toujours angoissante du principe, est néanmoins mise en perspective par une définition contrastive de la pulsion. Thévoz insiste sur le fait que la pulsion de mort n'est pas un instinct ; elle est une pulsion. L'instinct, pour

¹⁴ LEMONNIER (Brigitte), *De l'intention à l'acte*, séminaire du 18 octobre 2004.

¹⁵ MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, *loc. cit.*, p.12.

¹⁶ LEMONNIER (Brigitte), *De l'intention à l'acte*, éd. cit.

¹⁷ THEVOZ (Michel), *L'esthétique du suicide*, éd. cit., p.7.

reprendre les mots de Pascal, « demeure toujours dans un état égal¹⁸ », manifeste « un ordre de perfection bornée¹⁹ », alors que la pulsion, quant à elle, « est flexible, toujours déjà métabolique, elle engage des déplacements, des substitutions, des métaphorisations, elle se modifie et se complexifie de génération en génération par héritage culturel²⁰ ».

Que retenir de cette opposition ? Les expressions pascaliennes (« état égal », « perfection bornée ») confèrent à l'instinct quelque chose qui est de l'ordre du figement, de l'immobilité, de la fixité. En revanche, la pulsion autorise le déplacement ; c'est le terme que je retiens : le déplacement. Plus que d'autoriser le déplacement, d'ailleurs, la pulsion se définit par la possibilité même de déplacement, voire par la nécessité constitutive de déplacement : la pulsion est, de manière définitoire, déplacement.

Mais de quel(s) type(s) de déplacement, au singulier ou au pluriel, s'agit-il ? Michel Thevoz illustre son propos par le fait que la pulsion de mort subit (il faut ôter la connotation passive à ce terme ; elle produit au moment où elle subit) un déplacement que je qualifierai de grammatical, non pas dans un sens normatif (comme on parle de grammaire à l'école primaire), mais plutôt dans un sens symbolique. Michel Thevoz écrit : « Il faut qu'une chose meure pour accéder à l'ordre symbolique ; la rose, dit le poète, en tant que je la nomme, c'est l'absence de tout bouquet ; dans la réalité, elle nous charme par son aspect et par son odeur, alors que le mot « rose » est composé de caractères stéréotypés, inexpressifs et inodores ; il n'empêche que, pour exister, pour se pourvoir d'une identité, d'une présence à soi, d'une permanence, la rose a besoin de ce « nom » qui lui dit « non ». Il n'y a pas de présence sans représentation, l'objet doit disparaître pour qu'on le nomme, le symbole institue une mort qui n'est pas un néant mais la promotion à une vie non physique²¹ ».

Pour le dire autrement, les mots mettent *en* scène ou *sur* scène les objets dont ils parlent, dont ils *causent*, au moment où ils expulsent ces mêmes objets *hors* de la scène, de manière à les rendre *ob-scènes* ; ou plutôt, pour être plus juste et pour manifester que cela se déroule d'un strict point de vue logique et non d'un point de vue chronologique, les mots rendent les objets obscènes de manière à ce qu'ils occupent, mais pas tout à fait, le centre de la scène, en raison même de leur statut obscène. Il y a, sur le plan du langage, une double négation dont la première (si j'ose dire, je suis coincé par la linéarité du signifiant²²) est à coup sûr de l'ordre de la pulsion de mort : la

¹⁸ PASCAL, Préface pour le traité du vide, in *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Jacques Chevalier, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », p.533.

¹⁹ PASCAL, Préface pour le traité du vide, *loc. cit.*, p.533.

²⁰ THEVOZ (Michel), *L'esthétique du suicide*, éd. cit., p.8.

²¹ THEVOZ (Michel), *L'esthétique du suicide*, éd. cit., p.9.

²² Freud écrit : « L'exposé linéaire n'est pas très approprié à la description des processus psychiques » [FREUD (Sigmund), Psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine, in *Névrose, psychose et perversion*, traduit de l'allemand sous la direction de Jean Laplanche, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1973]. Il

grammaire quitte, tue l'objet en instaurant un pur vide structural, mais ce pur vide structural est nié une seconde fois (mais, la question est posée, est-ce encore sous le coup de la pulsion de mort ? ou, au contraire, est-ce la pulsion de vie qui fait son entrée ?) de manière à rejoindre , mais pas tout à fait, la chose. « La pulsion de mort ne conduit pas nécessairement ni directement à l'autodestruction ou au meurtre²³ ». Elle rend possible, de manière constitutive, l'accession à l'ordre symbolique par *l'instauration d'un vide*. Le mot est lâché : le vide.

Une erreur serait évidemment de réduire l'ordre symbolique dont il est question chez Thevoz et « qui a toujours pour ressort une ascèse suicidaire²⁴ » à la seule question du langage. Le vide dont il est question et qui semble constitutif du fonctionnement du langage est aussi, par exemple, selon Winnicott, « une condition nécessaire et préalable au désir²⁵ ». La référence précédente à Pascal n'est dès lors pas tout à fait anodine ou anecdotique : elle fait écho à la parole que tenait Lacan à propos de celui qu'il considérait comme « l'un des pères de la perspective existentielle²⁶ » : « En bon janséniste qu'il était, Pascal s'intéressait au désir, et c'est pourquoi, je vous le dis en confidence, il a fait les expériences du Puy de Dôme sur le vide²⁷ ». Le déplacement que s'autorise la pulsion de mort n'est pas seulement d'ordre grammatical ; il est très certainement d'ordre technique, d'ordre ethnique et d'ordre éthique (je choisis ce dernier terme non seulement parce qu'il fait référence au séminaire de Lacan *L'éthique de la psychanalyse*, qui met en jeu le désir de l'analyste, mais également, parce que dans le modèle anthropologique de Jean Gagnepain, ce terme occupe la même position théorico-structurale que les adjectifs *grammatical*, *technique* ou *éthique*).

J'aimerais revenir sur ce deuxième processus pulsionnel qui explique la tendance au suicide et qui accorde à la pulsion de mort une place importante. Il me semble que la réflexion de Michel Thévoz a une forte incidence sur le processus même. Comment cela ? La pulsion de mort n'est pas instinctuelle, mais, la précision force à la tautologie, pulsionnelle : la pulsion est pulsion, c'est-à-dire qu'elle engage des déplacements, par exemple d'ordre grammatical ou éthique. Dès lors, le processus lui-même, dans la mesure où il repose sur la pulsion, engage des déplacements de sorte que le suicide auquel il tend ou conduit n'est pas nécessairement un suicide, quoique que cela soit, d'un point de vue conceptuel, un suicide.

manifeste de manière implicite que les processus psychiques sont de nature dialectique, contradictoire ou, du moins, dynamique.

²³ THEVOZ (Michel), *L'esthétique du suicide*, éd. cit., p.8.

²⁴ THEVOZ (Michel), *L'esthétique du suicide*, éd. cit., p.14.

²⁵ WINNICOTT (Donald Woods), *La crainte de l'effondrement*, in *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 2000, p. 213.

²⁶ LACAN (Jacques), *Le séminaire de Jacques Lacan. Livre X. L'angoisse. 1962-1963*, Paris, Seuil, coll. « Champ Freudien », 2004, p. 83.

²⁷ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p. 83.

Cela me permet de dérouler rétroactivement ma pensée en cinq temps ; ce sera d'une certaine manière une conclusion provisoire :

1° Dans les « Questions de méthode buissonnière », je montre que Geneviève Morel a l'intuition qu'une réflexion sur le seul concept d'acte permet de mener une réflexion sur celui de suicide, indépendamment de la réponse à la question qu'elle pose comme titre à son article. Que le suicide soit ou non un acte n'a pas d'incidence sur le fait qu'une réflexion sur l'acte présente un réel intérêt dans l'approche clinique du suicide.

2° Dans un deuxième temps, je montre qu'il est vraisemblablement difficile de mener une réflexion sur le concept d'acte, sans aussitôt évoquer de manière explicite la question du suicide, ruinant du même coup le désir qui transparait dans l'intuition initiale de se porter exclusivement sur le concept d'acte, afin d'éclairer le phénomène de suicide.

3° Dans un troisième temps, je mets en évidence que, dans la mesure où le processus qui explique le suicide est un processus pulsionnel, le suicide engage nécessairement des déplacements de sorte que le suicide évoqué au moment même où l'on mène une réflexion sur l'acte ne se confond pas nécessairement avec ce que l'on appelle communément suicide, mais avec un principe abstrait d'instauration de vide.

4° Dès lors, cela permet de renouer avec l'intuition initiale, contestée ou rejetée provisoirement. Comment cela ? De quelle façon ? Acte et suicide sont deux concepts intimes, proches pourvu que l'on donne au second son sens abstrait. Une réflexion sur le concept d'acte ne peut se passer d'une réflexion sur le concept de suicide où la pulsion de mort, considérée comme un principe abstrait d'instauration de vide, joue un rôle important ; peut, en revanche, tout à fait passer outre le suicide considéré cette fois comme réalité phénoménologique d'autodestruction, même si elle présente un réel intérêt pour une meilleure appréhension de cette réalité.

5° Enfin, à partir du moment où le suicide engage des déplacements parce qu'il obéit à un processus pulsionnel, la question de l'écriture qui me préoccupe trouve place dans un tel scénario. L'on peut en effet considérer que l'écriture pourrait être le résultat d'un suicide déplacé.

c. De l'acte chez Lacan : un dialogue entre Morel et Steichen

L'acte chez Lacan fait notamment référence à la question freudienne de l'acte manqué qui « nécessite cette lecture d'après-coup pour prendre son sens et sa pleine valeur d'acte²⁸ ». À strictement écrire, l'acte manqué, malgré son nom, n'est pas nécessairement un acte. Il y a des

²⁸ MOREL (Geneviève), Le suicide est-il un acte ?, *loc. cit.*, p.13.

exigences posées qui tiennent à l'ordre de l'« après-coup », à l'ordre de ce que Robert Steichen appelle « la relecture des actes antérieurs en qualité d'« antécédents »²⁹ », mais aussi à la question du sens, que j'écrirais volontiers *cens*, manifestant par là qu'il s'agit moins de dire que de « vouloir dire », qu'il s'agit moins de grammaire que de désir. Steichen écrit encore, résumant admirablement le propos : « le ratage quant à l'efficacité de l'action (un lapsus, un oubli, une inversion) comporte la signification d'une réussite quant à l'efficience signifiante. Quelque chose qui a été inscrit antérieurement insiste pour se faire entendre³⁰ ». L'acte chez Lacan perd ainsi toute connotation morbide, puisqu'il apparaît, en tant que « émergence d'un désir qui ne pouvait pas ou plus se dire autrement³¹ », comme l'horizon (axio)-logique du fonctionnement dialectique du désir. Peut-être faut-il néanmoins insister une nouvelle fois que ne sont pas seulement en jeu, par rapport à ce concept d'acte, la question du langage et du désir, dans la mesure où l'acte, selon un paramètre proposé par Lacan dans son séminaire XV *L'acte psychanalytique*, entraîne un *engagement* du sujet, qui suppose d'une certaine manière une inscription sociale.

Au sein de cette configuration explicative du désir, Lacan introduit alors l'objet *a*, cause du désir, qu'il considère comme l'agent de l'acte. Cet objet *a*, avec lequel je n'ai pas encore véritablement *joué* dans mon exposé, y apparaît néanmoins incidemment lorsque j'ai expliqué le déplacement grammatical de la pulsion de mort à partir d'un extrait de Michel Thevoz. Par deux fois, en effet, j'ai utilisé, dans un geste qui n'était pas un geste de pleine maîtrise conceptuelle mais plutôt un geste intuitif, quasiment maladroit, l'expression « mais pas tout à fait », qui rend compte, si l'on prend la peine d'y réfléchir, de manière commune, vulgaire ou triviale du reste de la symbolisation, du « désir inconscient inassimilable à la parole³² », bref de l'objet *a*. Je ne pense pas que la proximité du concept de pulsion de mort avec cette expression triviale de l'objet *a* soit le pur fruit du hasard. En effet, c'est dans la saisie de la répétition du *fort-da* dans le jeu de son petit-fils que naît chez Freud l'hypothèse de la pulsion de mort ; or c'est précisément à partir de l'analyse de cette expérience que naît chez Lacan le petit *a* ; Lacan écrit, dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* : « S'il est vrai que le signifiant est la première marque du sujet, comment ne pas reconnaître ici — du seul fait que ce jeu s'accompagne d'une des premières oppositions à paraître — que l'objet à quoi cette opposition s'applique en acte, la bobine, c'est là que nous devons désigner le sujet. À cet objet, nous donnerons ultérieurement son nom d'algèbre lacanien — le petit *a*.³³ »

²⁹ STEICHEN (Robert), *Dialectiques du sujet et de l'individu*, éd. cit., p.31. C'est moi qui souligne.

³⁰ STEICHEN (Robert), *Dialectiques du sujet et de l'individu*, éd. cit., p.31. C'est moi qui souligne.

³¹ MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, loc. cit., p.14.

³² MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, loc. cit., p.15.

³³ LACAN (Jacques), *Le séminaire de Jacques Lacan. Livre XI. Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse. 1964*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ Freudien », 1973, p.60.

Selon le mode de manifestation phénoménale de l'objet *a*, Lacan distingue alors l'*acting out* du passage à l'acte. Il définit le premier comme « quelque chose, dans la conduite, du sujet, qui se montre³⁴ » et, si j'ose dire qui se *monstre*, c'est-à-dire « qui se montre essentiellement comme autre que ça n'est³⁵ ». Deux éléments comptent dans l'*acting out* : d'une part, la monstration dans le sens du montrage, du « pour bien vous le montrer³⁶ », du rendu visible de l'objet *a* de manière à susciter chez l'Autre *après-coup* l'interprétation vraie ; d'autre part, la monstration dans un sens tératologique, qui suppose une métamorphose ou un voilage de la cause du désir, de sorte que « ce que ça est, personne ne le sait, mais que ce soit autre, personne n'en doute³⁷ ». En revanche, le passage à l'acte est plutôt de l'ordre du « *laisser tomber*³⁸ » où le sujet « effacé au maximum par la barre³⁹ », « *dans une identification absolue à l'objet a*⁴⁰ », « se précipite et bascule hors de la scène⁴¹ ». Le passage à l'acte apparaît finalement comme une abolition du sujet dont la place serait désormais occupée par l'objet *a*. Les mots de Winnicott qui définissent le suicide comme le fait d'« envoyer le corps à une mort qui s'est déjà emparée de la psyché⁴² » prennent un sens singulier au regard de cette « direction de s'évader de la scène⁴³ ».

Quoiqu'il en soit, l'*acting out* ou le passage à l'acte constituent bel et bien des actes par leur « pointe signifiante ». L'expression, vraisemblablement empruntée à Lacan, est utilisée tant par Geneviève Morel que par Robert Steichen et manifeste que l'acte, par définition, instaure « une reprise des actions concrètes dans l'ordre symbolique qui leur donne la consistance d'une réalité qui fait histoire⁴⁴ ». Cela n'est pas sans rappeler le projet de Michel Leiris « d'introduire ne fût-ce que l'ombre d'une corne de taureau dans une œuvre littéraire⁴⁵ ». La pointe du signifiant se confond par analogie avec « la corne acérée du taureau⁴⁶ ». C'est peut-être forcé, sauf quand on sait que Lacan a lu attentivement Leiris et qu'il a même joué avec les trois dernières de son patronyme pour illustrer sa triade Réel-Symbolique-Imaginaire :

Je dis donc que c'est ça le phénomène. Il est en somme de la vague. Si vous me permettez d'employer un terme qui aurait pu me tenter d'écrire les lettres dans un autre ordre, au lieu de R-S-I, R-I-S, ça aurait fait un ris, ce fameux ris de l'eau, sur lequel justement, quelque part dans mes Écrits, j'équivoque; j'ai recherché la page tout à l'heure, il y avait quelqu'un là, un copain du premier rang; qui

³⁴ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.145.

³⁵ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.145.

³⁶ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.147.

³⁷ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.145.

³⁸ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.136.

³⁹ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.136.

⁴⁰ MOREL (Geneviève), *Le suicide est-il un acte ?*, loc. cit., p.16.

⁴¹ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.136.

⁴² WINNICOTT (Donald Woods), *La crainte de l'effondrement*, loc. cit., p.213.

⁴³ LACAN (Jacques), *L'angoisse*, éd. cit., p.137.

⁴⁴ STEICHEN (Robert), *Dialectiques du sujet et de l'individu*, éd. cit., p.31.

⁴⁵ LEIRIS (Michel), *De la littérature considérée comme une tauromachie*, loc. cit., p.10.

⁴⁶ LEIRIS (Michel), *De la littérature considérée comme une tauromachie*, loc. cit., p.10.

les avait ces Écrits; je l'ai trouvé, c'est à la page 166, que je joue sur ce ris d' eau (/rideau), voire à y impliquer "mon cher ami, Leiris dominant" je ne sais pas quoi.⁴⁷

d. De l'acte chez Leiris

Dans le Prière d'insérer qui accompagne *L'âge d'homme*, écrit juste avant la guerre, je relève deux éléments qui comptent dans le cheminement littéraire de Michel Leiris : d'une part, la réflexion embryonnaire sur le statut de l'autobiographie, considérée d'abord comme une production, une fabrication, une construction, une création (par la suite, je parlerai peut-être de *créaction*) derrière laquelle, certes, l'homme se cacherait ou se montrerait ; mais elle serait d'abord construction. D'autre part, l'introduction de la métaphore tauromachique, comme cause explicative du drame de l'expression, dans la mesure où ce qu'elle représente répond précisément à ce qui tourmente Michel Leiris et l'empêche d'écrire : la littérature ne serait-elle pas pures balivernes ?

Au moment de l'écriture de la préface proprement dite, intitulée *De la littérature considérée comme une tauromachie*, six années ont passé. La question des sornettes agite toujours Leiris qui pose un regard songeur sur la France d'après l'oppression nazie : « quelles qu'aient pu être, dans le meilleur des cas, sa force et sa sincérité, la douleur intime du poète ne pèse rien devant les horreurs de la guerre et fait figure de rage de dents sur laquelle il devient déplacé de gémir ; que viendrait faire, dans l'énorme vacarme torturé du monde, ce mince gémissement sur des difficultés étroitement limitées et individuelles ?⁴⁸ » Se reconnaît dans ces quelques lignes le « commun thème de la littérature impuissance face au monde quotidien⁴⁹ », à la manière de Jean-Paul Sartre quand il écrit : « En face d'un enfant qui meurt, *la Nausée* ne fait pas le poids⁵⁰ ». Jean Ricardou, l'un des théoriciens du Nouveau roman, décèle dans ce pessimisme une attitude réactionnaire qui nierait le seuil du culturel, c'est-à-dire la spécificité de l'humain ; il écrit : « Sans la *présence* de la littérature (et il faut entendre *présence* dans son acception la plus forte) quelque part

⁴⁷ LACAN (Jacques), *R.S.I.*, <http://perso.numericable.fr/~desylvie/Sem22%20Rsi/02Sem22.htm>. Lacan fait référence à un large extrait de ses *Écrits* : « Le mot n'est pas signe, mais nœud de signification. Et que je dise le mot « rideau » par exemple, ce n'est pas seulement par convention désigner l'usage d'un objet que peuvent diversifier de mille manières les intentions sous lesquelles il est perçu par l'ouvrier, par le marchand, par le peintre ou par le psychologue gestaltiste, comme travail, valeur d'échange, physionomie colorée ou structure spatiale. C'est par métaphore un rideau d'arbres ; par calembour les rides et les ris de l'eau, et mon ami Leiris dominant mieux que moi ces jeux glossolaliques. C'est par décret la limite de mon domaine ou par occasion l'écran de ma méditation dans la chambre que je partage. C'est par miracle l'espace ouvert sur l'infini, l'inconnu sur le seuil, ou le départ dans le matin du solitaire. C'est par hantise le mouvement où se trahit la présence d'Agrippine au Conseil de l'Empire ou le regard de Madame de Chasteller sur le passage de Lucien Leuwen. C'est par méprise Polonius que je frappe : « Un rat ! un rat ! un gros rat ! ». C'est par interjection, à l'entr'acte du drame, le cri de mon impatience ou le mot de ma lassitude. Rideau ! C'est une image enfin du sens en tant que sens, qui pour se découvrir doit être dévoilé. » Voir LACAN (Jacques), *Propos sur la causalité psychique*, in *Écrits*, Paris, Seuil, « Champ Freudien », 1966, pp.166-167.

⁴⁸ LEIRIS (Michel), *De la littérature considérée comme une tauromachie*, *loc. cit.*, p.11.

⁴⁹ RICARDOU (Jean), *Problèmes du nouveau roman*, Paris, Seuil, coll. « Tel Quel », 1967, p.17.

⁵⁰ SARTRE (Jean-Paul), cité par RICARDOU (Jean), *Problèmes du nouveau roman*, éd. cit., p.16.

dans le monde, la mort d'un enfant n'aurait guère plus d'importance que celle, à l'abattoir, d'un animal quelconque⁵¹ ». Mais le pessimisme de Leiris n'est que transitoire.

⁵¹ RICARDOU (Jean), *Problèmes du nouveau roman*, éd. cit, p.17.